ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 1ÈRE CIRCONSCRIPTION DE LA GUYANE

Mes Chers compatrioles,

Électrices, électeurs de CAYENNE, OUANARY, CAMOPI, ROURA, MATOURY, REGINA RE-MIRE-MONTJOLY, SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK,

J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages pour les élections législatives des 11 et 18 juin prochains.

Il s'agit d'un engagement sincère et déterminé ayant vocation à me permettre de vous représenter au niveau national; vous servir.

Les résultats de l'élection présidentielle de cette année 2022 traduisent une colère sourde de la GUYANE, et de l'Outre-Mer en général, vis-à-vis de l'action gouvernementale sortante, inscrite dans des décennies d'inertie fautive.

En effet, de manière insolite, voire incohérente au regard des clivages partisans classiques, sont successivement arrivés en tête lors de cette élection, Monsieur Jean-Luc MELECHON, au premier tour et Madame Marine LE PEN au second.

Ce fait politique parfaitement inédit de basculement majoritaire de l'extrême gauche, à l'extrême droite, identifiable également en Martinique, Guadeloupe ou encore à la Réunion et ailleurs en outre-mer, ne peut, ne doit pas être ignoré par la République.

De profonds changements doivent donc intervenir dans la relation entre le pouvoir exécutif d'État et la Guyane.

Fort de ce constat, il devient nécessaire que le positionnement des députés ultramarins s'oriente désormais principalement vers la défense de nos intérêts propres et communs, et ce avant toutes autres considérations stratégiques émanant des étatsmajors des partis politiques nationaux. CHONG-SIT

A ce titre, la création au sein de l'Assemblée nationale d'un groupe parlementaire réunissant en son sein tous les députés ultramarins, auquel pourront s'intégrer les députés corses, ainsi que tous ceux qui représentent des territoires oubliés de la République, serait une option indiscutablement pertinente.

Il ne s'agit pas de tourner le dos à la République mais au contraire de lui permettre de nous regarder en face, d'identifier notre dure réalité, mais également de mesurer, à sa juste valeur, ce que nous lui apportons en termes de rayonnement mondial.

Mon « combat » n'est pas contre l'État, mais POUR la GUYANE, dans le cadre d'un dialogue intransigeant, sans compromission, mais nécessairement ouvert et régulier.

Celles et ceux qui, par populisme ou facilité, oublient d'évoquer cette nécessité d'un travail de coopération exigeant avec l'État dupent la population, d'une part, et n'obtiendront que peu de résultat, d'autre part.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 1ÈRE CIRCONSCRIPTION DE LA GUYANE

La Guyane, vaste territoire amazonien riche de multiples ressources (naturelles, culturelles et humaines), est une pépite de la République qui mérite d'être considérée et respectée.

La Guyane mérite que son foncier soit, autant que nécessaire, rétrocédé aux collectivités locales et autres entités autochtones afin d'être mis au service du développement de nos filières économiques, sans évidemment oublier notre population désireuse d'accéder plus facilement à la propriété.

Pour la rétrocession du foncier

La Guyane mérite qu'un vaste plan de rattrapage infrastructurel, fidèle à l'Accord de Guyane de 2017, soit inscrit aux termes des prochaines lois de finance du quinquennat (ex: dotations additionnelles pour la construction ou la réfection d'hôpitaux, de routes, d'une cité judiciaire, d'EHPAD, d'installation numériques, d'établissements d'enseignement et de formation, etc.).

Pour un rattrapage infrastructurel

La Guyane mérite que son ambition d'évolution statutaire vers plus d'autonomie soit comprise et accompagnée par le gouvernement, et ce jusqu'à la réforme constitutionnelle qui en sera le socle, laquelle devra impérativement intervenir avant la fin du quinquennat en cours.

Pour une évolution statutaire maîtrisée et sécurisée

La Guyane mérite d'accéder à l'autosuffisance alimentaire et, plus généralement, que son développement endogène (ex : pêche, mine, pétrole, éco-tourisme, bois, ressources biologiques, ...) ne soit plus impropre-

ment freiné par des normes et procédures inadaptées à son ancrage sud-américain ou autres considérations politiques nationales et européennes visant à la maintenir « sous cloche » comme gage de bonne conscience.

> Pour un développement endogène respectueux des nonnes environnementales



La Guyane mérite que les missions de service public relevant de la compétence de l'État ou des collectivités locales, disposent enfin de moyens budgétaires permanents adaptés aux besoins réels de notre population correctement recensée (ex: services publics de la santé, sécurité, justice, éducation, etc..).

Pour des services publics de qualité

La Guyane mérite que son économie soit aidée par des lois de défiscalisation, des procédures administratives simplifiées et la création d'une zone franche globale d'activité.

Pour soutenir notre économie et favoriser la création d'emplois pour notre jeunesse



La Guyane mérite que les inégalités qui impactent lourdement le pouvoir d'achat de nos compatriotes soient corrigées par des normes spécifiques tenant compte de notre éloignement, de notre « enclavement » aérien et portuaire, de l'étroitesse de notre marché, d'abus parfois de positions dominantes et autres.

Pour amélioner notre pouvoir d'achat

La Guyane mérite que les lois votées au niveau national soient, chaque fois que nécessaire, amendées afin qu'elles soient adaptées à nos réalités.

> Pour un travail légistatif sérieux et technique

Si vous le décidez, je serai celui qui défendra ces priorités et bien d'autres encore au niveau national; votre défenseur, votre député.

La voix de la Guyane!

Boris Chong-Sit

